Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000



Vol. 67 No 18 SAINT-BONIFACE JEUDI 23 AOÛT 1979

Au sommaire

Actualités

- Pendant que le personnel de **La Liberté** était en vacances, deux "envoyés spéciaux" du journal se sont balladés au Manitoba pour réaliser des reportages: Pour un, notre chroniqueur hebdomadaire Raymond Hébert s'est balladé à Saint-Jean-Baptiste où il a assisté à l'ouverture de l'usine Roy-Légumex dont il rapporte des nouvelles.

Il est aussi allé à Folklorama dont il a croqué des images et écrit un texte au sujet du pavillon canadien-français. Quant à Roger Turenne, un nouveau venu si l'on peut dire, puisqu'il est en exil du Manitoba depuis dix ans, il est revenu à ses sources en se rendant, entre autres, à Saint-Pierre-Jolys où il a "couvert" les 10e folles-grenouilles.

M. Turenne s'est aussi déplacé à Saint-Malo dont il rapporte des images du célèbre pélerinage annuel tenu en cet endroit.

- A une vingtaine de kilomètres, tout juste au nord de Winnipeg, a été aménagé un paradis pour les oiseaux migrateurs. Un endroit de repos et de reproduction pour nos amis ailés qu'on peut observer sur place grâce à un projet d'été de Jeunesse Canada au travail. André-Yves Rompré s'y est rendu dimanche dernier, et nous décrit l'activité qui règne dans le fascinant marais du "Old Hammock".

Nouvelles

Le journaliste Bernard Bocquel nous informe d'importantes nouvelles qu'il est allé cueillir aux sources: premièrement, il nous apprend que le feu vert a été donné pour la préparation de la 11e édition du Festival du Voyageur.

Puis, il nous apprend que la Manitoba Association of School Trustees (MAST) vient de donner son appui aux revendications faites par les organismes francophones devant le projet de révision de l'Acte scolaire de la province. Enfin, les résidents du quartier nord de Saint-Boniface se réjouissent sûrement, car la compagnie Qualico a annoncé son intention d'abandonner le projet de construction d'immeubles à appartements qu'elle s'apprêtait à construire.

Mais maintenant, a demandé M. Bocquel à ses interlocuteurs, "on va en faire quoi du terrain sur lequel devait se construire ces immeubles?"

"Dief" n'avait jamais accepté sa victoire de 1958

Depuis une semaine, les témoignages entendus au sujet de la vie et de la carrière du dernier disparu national, le Très Honorable John Diefenbaker, ont afflué de toutes parts. "Cet homme que beaucoup de gens ont côtoyé, mais que peu ont vraiment connu, avait peu d'intimes. Il était à sa façon, un homme "seul". C'est ce qu'a confié M. Laurier Régnier, qui fut député conservateur du comté de Saint-Boniface, sous le régime du "vieux lion des prairies", de 1958 à 1962.

par André-Yves Rompré

M. Régnier, à qui la vague conservatrice de mars 1958 avait favorisé la venue à la Chambre des Communes, (on sait que jamais dans l'histoire de la Confédération, le comté de Saint-Boniface n'avait été jusque-là représenté par un conservateur), a pu pendant ces quatre années observer de près son ex-chef. "Je n'étais pas très près de lui, mais j'en ai quand même gardé une très bonne idée", confie M. Régnier, aujourd'hui âgé de 76 ans et qui pratique toujours sa profession d'avocat à Winnipeg.



M. Laurier Régnier: des souvenirs de "Dief" alors qu'il fut son chef.

A l'endroit de l'ex-Premier Ministre Diefenbaker, M. Régnier tient des propos francs à travers desquels on peut déceler l'image de ce que fut l'homme durant une partie de sa carrière et peut-être même durant toute sa vie: "M. Diefenbaker était avant tout un leader pour la populace. Il savait faire de beaux discours. Mais comme chef de parti, il n'a pas été trop remarquable. Il n'acceptait que très mal les conseils de son entourage politique. Même qu'il ne s'entendait avec personne. Il se croyait supérieur et il l'a été, il est vrai, à un moment. Mais c'est aussi cela qui devait le battre par la suite", d'ajouter M. Régnier.

Parmi les collaborateurs que "Dief" n'avait pas l'heur d'apprécier, il y avait, se rappelle-t-il, les députés de la province de Québec. "Il ne s'entendait pas avec eux. Probablement parce qu'il ne comprenait pas leurs aspirations".

"M. Diefenbaker était un traditionnaliste, presque démodé, bien qu'il fut un travailleur exceptionnel à qui le fardeau des responsabilités ne faisait pas peur. Il ne voulait pas de drapeau canadien; il restait attaché au drapeau britannique qui représentait la suprématie de la monarchie, et du même coup, un symbole conservateur. Aussi, il s'est longtemps refusé à voir disparaître l'appellation "Dominion du Canada" pour celle de "Canada" tout simplement."

Pour Diefenbaker, la suppression des symboles de l'attachement à la mère - patrie de l'Angleterre devait signifier une aventure vers l'inconnu, peut-on comprendre des propos de M. Régnier.

"Malgré tout, on l'admirait, souligne M. Régnier, parce que c'est lui qui faisait gagner les élections. Et il est resté à l'ouvrage jusqu'à 83 ans, même après avoir connu l'humiliation dans son propre parti politique."

M. Diefenbaker était opposé carrément à la thèse des deux nations, bien qu'il se vantait d'avoir défendu les droits des

Suite à la page 3



Au pavillon canadien-français

Un visiteur de marque dont le passage au pavillon canadien-français pendant la semaine de Folklorama n'est pas passé inaperçu. Il s'agit du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon qui est venu se tremper dans l'ambiance du Centre culturel franco-manitobain.

idées

Éditorial

"Destination Manitoba": $20 millions pour le tourisme

On se réjouira d'apprendre que l'entente fédérale-provinciale, conclue en décembre 1978 entre le ministère des Affaires culturelles et du tourisme du Manitoba et le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, vient de prendre une forme concrète sous le nouveau régime du gouvernement fédéral puisque "Destination Manitoba", un programme de $20 millions, répartis sur les cinq prochaines années, viendra aider l'industrie manitobaine du tourisme à prendre un élan substantiel.

L'annonce officielle de ce programme vient d'être faite par Mme Norma Price, titulaire manitobaine du ministère du Tourisme, et par M. Elmer MacKay, ministre fédéral du M.E.E.R.

•

"Destination Manitoba" divisera la somme des $20 millions de trois façons: dans un premier temps, des études de marché de l'industrie du tourisme de la province seront entrepris et une planification de l'investissement sera définie dans cet important secteur. Deuxièmement, on fera un relevé des attractions touristiques manitobaines propres à attirer les visiteurs et enfin, on évaluera l'organisation du tourisme dans la province.

•

Il s'agit, on ne peut le nier, d'une bonne nouvelle pour à peu près tout le monde dans la province.

En rendant publique la décision de débloquer des fonds pour l'industrie touristique d'ici, les deux ministres ont également annoncé la formation prochaine d'un comité consultatif qui sera chargé de recueillir, auprès des milieux concernés, des informations quant à la poursuite des études en question. De ce comité consultatif dont le rôle sera éminemment important, on en connaît peu de détails. On ne sait pas qui il comprendra, ni combien de membres il comptera.

A ce moment-ci, il s'agit de voir à ce que l'élément francophone de la province soit assuré d'en faire partie afin que les retombées des investissements reviennent aussi dans la communauté francophone. Celle-ci y a amplement droit, ne serait-ce qu'en raison de l'apport spécifique qu'elle génère par ses activités et son caractère uniques.

•

Aussi est-il suggéré aux organisations francophones, culturelles ou autres, de garder les yeux bien ouverts et de voir à ce que l'on ne nous passe pas de sapin!

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Satisfait du redressement de la situation

"Ca coule en français"; "Les petites nouvelles" du mois de juillet. Pour moi, c'est des bonnes nouvelles de redonner aux rivières environnantes leur nom de 1881. Je me souviens que l'école des Anglais portait le nom de Marais school et non de Marsh.

Je me demande qui a eu la si généreuse idée, à la mode, de changer ces noms aux cours des années.

Il faut féliciter ceux qui ont fait ce travail de redressement de la situation.

Si les rivières coulent en français, nous devrions correspondre en français à Saint-Pierre et à De Salaberry. Félicitations encore une fois à ceux qui ont fait le travail.

Quant à la chronique de Raymond Hébert intitulée "au Manitoba français, il est nécessaire de développer des rurales", c'est vrai, cela aurait dû être fait il y a longtemps.

Léonard Robidoux
Otterburne, le 18 août 1979

Vexée par les Postes

Monsieur D. Swanson
Directeur du district
266, avenue Graham
Winnipeg, Manitoba
R3C 0J8

Je puis honnêtement vous avouer mon désarroi lorsque j'ai constaté que deux boîtes postales avaient été enlevées dans Saint-Boniface centre. Il est triste de constater que lorsque les coûts augmentent, les services aux contribuables diminuent.

Est-ce le progrès? J'en doute fort. Mais ce qui est plus difficile à comprendre c'est que le service de boîte postale en face du foyer Chez-Nous a aussi été enlevé. Où en venons-nous? Soustraire le service aux personnes d'âge d'or est sûrement aberrant et inacceptable.

Donnons un coup de coeur et mettons les priorités où elles sont dûes: mettons en premier lieu les services qui bénéficient: a) aux personnes d'âge d'or, b) aux résidents de Saint-Boniface.

Pour vous, personnes d'âges mûr, ou résidents, si vous êtes d'accord, écrivez comme je fais - après tout, "l'union fait la force". Nous avons tout à gagner. Une résidente vexée, tannée,

Irène Soulodre
Saint-Boniface, le 10 août 1979

c.c.
La Liberté
M. A. Bérard - Bureau de poste, Saint-Boniface

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste coopérant: Bernard Bocquel

Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné

Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Augusta Davidson

Montage: Normand Vermette

Secrétariat: Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La chronique de Raymond HÉBERT

L'Acadie: un regard sur un peuple en devenir



Il ne faut passer sous silence, même ici au Manitoba, à 2000 milles de chez-eux, la fête nationale des Acadiens qui a eu lieu le 15 août. Cet événement revêt d'autant plus d'importance qu'il s'agit cette année du 375e anniversaire de la fondation de l'Acadie.

Nous avons beaucoup en commun avec nos soeurs et frères acadiens; en même temps, bien des choses nous distinguent. J'ai vécu moi-même six ans au Nouveau-Brunswick, trois ans dans la capitale, Frédériction, et trois ans dans le coeur de l'Acadie, dans le nord-est de cette province; j'y ai touché à certains moments l'essence même de ces distinctions. (Il y a des Acadiens en Nouvelle-Ecosse, à l'Ile-du-Prince Edouard et en Gaspésie, mais le Nouveau-Brunswick est le coeur de l'Acadie).

D'abord, l'aspect géographique. Le Nouveau-Brunswick, où se retrouvent environ 250,000 francophones, partage une frontière commune avec le Québec et avec l'Etat du Maine.

Le pays est vallonneux et boisé, au point où un natif des plaines en subit des crises de claustrophobie! Des rivières abondantes traversent la province à plusieurs endroits, dont le magnifique fleuve Saint-Jean, qui se déverse dans la baie de Fundy, et la Miramichi, reconnues pour son saumon. La province est entourée sur trois côtés par la mer: au nord, par la baie des Chaleurs, à l'est par le détroit de Northumberland (que l'on traverse pour se rendre à l'Ile du Prince Edouard) et au sud par la baie de Fundy.

La population de cette petite province qui se chiffre maintenant à près de 700,000 vit en grande partie, directement ou indirectement, de la pêche, de la forêt et d'exploitations de certaines ressources non-renouvelables. L'économie de la province est donc axée plutôt sur les secteurs primaires; la majorité des travailleurs sont pêcheurs, mineurs, bûcherons ou travailleurs dans les pâtes et papiers, et agriculteurs. S'ils n'oeuvrent pas dans ces industries, ils sont employés dans le secteur de services (magasins, nettoyeurs, commis-voyageurs, etc.). A peu près les seuls employeurs de professionnels sont le gouvernement et ses sociétés, les universités, et les institutions scolaires et hospitalières. Le secteur manufacturier est notamment sous-développé.

La situation géographique et économique du Nouveau-Brunswick a fait que la société, et surtout la société acadienne, a été privée au cours des décennies de ses forces vives, de ses éléments innovateurs. Un rapport gouvernemental publié à la fin des années 60 résumait la situation ainsi: "La plus importante conséquence résidait dans l'émigration chronique et sélective. Cette émigration, qui avait affecté surtout les jeunes adultes, privait forcément la région du dynamisme vital de ses innovateurs, de ses progressistes, et laissait en place une société vieillissante aux tendances léthargiques et réactionnaires... la population du Nouveau-Brunswick a montré une tendance à se complaire dans un stérile respect des traditions ainsi qu'une inclination à transmettre différentes valeurs culturelles sans les adapter au cours de ses différents stades de développement. D'une certaine manière les valeurs socio-culturelles locales de la société d'aujourd'hui sont celles d'une époque depuis longtemps révolue..."*

Nous pouvons donc voir que des facteurs radicalement différents sont à l'oeuvre au Nouveau-Brunswick comparativement au Manitoba. En effet, une étude effectuée par le Centre de recherches du C.U.S.B. et dont des extraits ont été reproduits dans cette chronique (**La Liberté**, 2 et 9 août 1979) a démontré que la société manitobaine, et la collectivité franco-manitobaine avec elle, est devenue, au cours des années moins rurale, plus industrialisée et plus urbanisée. La présence d'une seule ville d'envergure, Winnipeg, a permis cette évolution; la jeunesse est restée chez-elle, beaucoup plus qu'au Nouveau-Brunswick, ce qui fait que la société continue à évoluer. (L'évolution de la collectivité franco-manitobaine ellemême au cours des 10 ou 15 dernières années est remarquable... mais c'est une autre histoire.)

Voilà donc plusieurs des différences marquées entre le Nouveau-Brunswick et notre province: absence là-bas d'un centre urbain incontestable, (Moncton et Saint-Jean, deux centres régionaux, se font constamment la lutte), ruralisme qui se perpétue dans les mentalités sinon dans la géographie, base économique boîteuse.

Qu'est-ce donc qui fait l'attrait de l'Acadie? Malgré la présence des facteurs négatifs tels que décrits ou peut-être bien à cause d'eux, il demeure que les Acadiens ont une ouverture, un charme, une joie de vivre que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Ils ont également une culture réelle, profonde: ils savent qui ils sont, d'où ils viennent, mais sont incertains quant à leur devenir collectif. Il y a un esprit nationaliste qui touche, semble-t-il, même le plus inconscient parmi eux.

Et c'est là que l'on trouve la grande différence entre les Acadiens et les autres francophones à l'extérieur du Québec: cette identité nette, peu diluée (encore) par le monde moderne, cette fierté nationale spontanée que l'on a pas besoin d'enseigner. Il faudrait qu'un jour les Franco-Manitobains connaissent et soient fiers de leur passé jusqu'à ce point.

Entretemps nous pouvons tous nous joindre aux Acadiens en esprit et leurs souhaiter un joyeux 375e anniversaire.

*Le Bilinguisme dans la Commission d'Energie du Nouveau-Brunswick, Vol. 1, Rapport de recherche, Moncton, 1969, pp. 20-21.

Suite de la une

minorités francophones lorsqu'il était avocat en Saskatchewan où il avait donné son support aux écoles séparées. "Mais je ne pense pas qu'il était réellement sympathique à la cause des francophones de ce pays," de commenter M. Régnier.

"Le vieux lion" était armé de détermination et de courage. Il n'a jamais cédé sur quoi que ce soit. M. Régnier se souvient d'une de ses phrases célèbres: "I shall lay down and I shall rise again for the battle". Supérieur au combat, Diefenbaker n'a jamais vraiment accepté sa victoire écrasante de 1958 qui lui avait donné 208 députés contre seulement une cinquantaine à l'opposition. "Il se plaignait constamment de la faiblesse de l'opposition. Par tempérament, il avait de la difficulté à accepter cette victoire parce qu'il aimait trop le combat", raconte M. Régnier.



Un cliché-souvenir du Très Honorable John Diefenbaker alors qu'il venait visiter Saint-Boniface en 1958, année de l'élection qui le porta au pouvoir. On reconnait au centre de la photo, M. Laurier Régnier, le candidat du parti conservateur qui fut alors élu dans la circonscription de Saint-Boniface, et à droite, le premier ministre de la province du temps, M. Duff Roblin.

Un marché de légumes à Saint-Boniface le 25 août

L'équipe de "Parlons alimentation" se lance dans une initiative fort originale: elle organise un marché de légumes frais, au parc Provencher, à Saint-Boniface, le 25 août et les 1er, 8 et 15 septembre. Non contents de pouvoir acheter des produits, les consommateurs qui se rendront sur place auront aussi la possibilité de suivre des ateliers qui traiteront de la nutrition, de la cuisson, des réclames et des publicités, de la manière de préparer un budget, des méthodes d'achats et de préservation des aliments et enfin de l'inévitable système métrique.

Après l'abandon du projet "Qualico"

Que faire du "Market gardens"?

La guerre de Qualico n'aura pas lieu. En effet, toutes les personnes qui s'opposaient au rachat par la compagnie "Qualico Development", spécialisée dans la construction de logements, du "Market Gardens" au nord de Saint-Boniface, ont pu apprendre que ces promoteurs renonçaient à leurs plans. Mais sans doute existe-t-il d'autres requins aux dents plus longues prêts à croiser le fer avec des associations locales ou des particuliers pour bâtir des gratte-ciel sur l'ancienne terre de Jean-Baptiste Lagimodière.

par Bernard Bocquel

Car enfin, il est bien difficile d'admettre que les 23.8 acres, propriété du Canadien national, situés en plein centre ville, soient comme par miracle protégés de la voracité sans limites des couleurs de béton. Pour sa part, que voulait construire Qualico? D'après l'un des projets, ni plus ni moins que deux tours de neuf étages et huit immeubles de trois étages. Total: 360 unités de logements. Danger (entre autres): risquer de détruire de façon irréversible l'équilibre démographique du nord de Saint-Boniface, le seul quartier d'une ville de l'Ouest où les francophones sont (encore) majoritaires.

On comprend alors facilement les réserves exprimées par le Comité des résidents de Saint-Boniface Nord qui étudie en ce moment les besoins d'habitation du quartier. Et dans l'état actuel de leurs recherches, les responsables du Comité semblent conclure qu'il existe un besoin de nouvelles unités familiales. Alors où les construire, sinon sur -au moins- une partie des 23.8 acres du "Market Gardens", puisque pour l'essentiel les autres terrains propres à la construction sont des parcs désignés?

Il s'agit de rezoner

Mais qu'il s'agisse d'immeubles à neuf étages ou de simples maisons unifamiliales, le problème à surmonter reste le même: le fameux terrain, délimité à l'est par La Seine, au nord par la "mainline", à l'ouest par la "Spragueline" et au sud par la rue Notre-Dame devra être classé résidentiel et non plus industriel. Et là, il faudra convaincre le CN de vendre et les conseillers de la ville de rezoner.

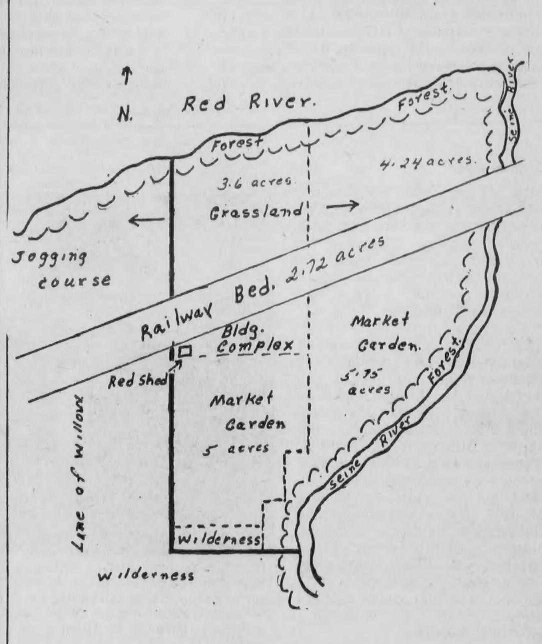
Et puis, comme rien n'est simple, les tenants du développement d'habitations devront gagner les partisans de la transformation du lieu en parc historique. L'un d'entre-eux est le directeur du musée de Saint-Boniface, M. Maurice Prince, qui, avec l'appui de la Société historique de Saint-Boniface, a maintenant établi la preuve que le terrain en question est celui cédé par Lord Selkirk à Jean-Baptiste Lagimodière. Si bien qu'il est inutile de s'étendre sur l'intérêt historique de l'endroit. Mais allez donc expliquer cela à des promoteurs...

Pour sa part, M. Georges Forest, homme d'affaires de Saint-Boniface, avait incité les conseillers du comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital d'entreprendre des démarches pour que le "Market Gardens" soit protégé. Le lundi 13 août, le conseiller Guy Savoie fait passer à l'unanimité lors de la réunion du conseil communautaire, une motion demandant à la ville de prendre une option sur le terrain. Maintenant, la requête est entre les mains de l'administration, et il va falloir s'armer de patience en attendant les conclusions des nombreux rapports qui seront nécessaires -bonne administration oblige- avant qu'une décision ne soit prise.

La terre du grand-père

M. Forest s'est aussi déclaré en faveur de la création d'un comité chargé de défendre les 23.8 acres contre les intrusions de blocs de béton. Il suggère que la Société historique prenne la tête de cette association qui semble en gestation. Interrogée à ce sujet, la présidente de la SHSB, Mme Diane Payment, a déclaré que la Société historique "pourrait prendre une certaine responsabilité, mais qu'une participation communautaire est nécessaire". De fait, il ne faut pas perdre de vue que les moyens de la Société sont assez limités.

Une chose est certaine à l'heure actuelle, les personnes ou les associations intéressées à l'avenir de l'ancien lopin de terre du grand-père de Louis Riel devront impérativement s'organiser. Des fouilles archéologiques permettraient de déterminer avec exactitude à quel endroit se situait la ferme de Lagimodière. Et sans nul doute existe-t-il des compromis possibles entre les défenseurs de l'établissement d'un site historique et d'un développement d'habitations, s'il s'avère nécessaire de revitaliser le quartier. Le tout étant de prendre de vitesse d'autres "Qualico", dont les projets ne manqueraient pas de compromettre gravement le caractère historique du nord de Saint-Boniface.



D'après la carte de Taylor

Au cours de ses recherches, M. Maurice Prince a fait arpenter à nouveau, selon les anciennes méthodes et mesures, le lot no 684 qui avait été donné à Jean-Baptiste Lagimodière par Lord Selkirk, en se basant sur la carte établie par Taylor entre 1836 et 38. Il est certain que les 21.50 acres donnés correspondent bien, en gros, à l'actuel "Market Gardens". Cette carte a été tracée par M. George Lalor.

RÉVISION DE L'ACTE SCOLAIRE

Les associations francophones trouvent des "alliés" chez les anglos

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont marqué un point très important le 10 août au cours d'une réunion de la Manitoba Association of School Trustees (MAST) en faisant endosser par leur puissante organisation-soeur anglophone leurs revendications principales concernant la révision de l'Acte scolaire. On sait que la nouvelle version, présentée par le gouvernement conservateur, s'est déjà heurtée à de nombreuses résistances.

par Bernard Bocquel

Parmi les organisations les plus réticentes, on trouve toutes les associations francophones qui, de près ou de loin, oeuvrent dans le domaine de l'éducation. Et pour cause. Des trois demandes principales formulées, aucune n'a été prise en considération. Elles sont pourtant jugées capitales pour la consolidation de l'éducation française au Manitoba.

Il s'agit de l'introduction dans l'Acte scolaire d'une définition de l'école française et de l'école d'immersion; d'une politique de transport des écoliers qui permettrait l'accessibilité aux écoles françaises et d'immersion; et de la création d'un mécanisme d'appel chargé de régler d'éventuels litiges.

Pas de priorité

Naturellement, la fin de non recevoir opposée par le gouvernement provincial aux exigences expresses des organismes francophones n'a pas surpris grand monde, pour peu que l'on se souvienne que les Franco-Manitobains n'ont jamais constitué une priorité du Cabinet de l'honorable Sterling Lyon. D'ailleurs, des responsables d'organisations francophones, après avoir tenu une réunion d'information avec ce dernier à la fin de février, expliquaient en privé que le premier ministre ne semblait pas au fait des questions francophones.

Quoi qu'il en soit, la décision du MAST d'appuyer les revendications des Commissaires d'école franco-manitobains devrait rendre plus malaisé une nouvelle dérobade du gouvernement.

D'autant plus que la Manitoba Teacher's Society a, elle aussi, déjà endossé les mêmes demandes, qui lui avait été présentées par son agence francophone, les Educateurs franco-manitobains. Car bientôt certains politiciens auront du mal à expliquer que seuls les francophones ne sont pas satisfaits du sort réservé à l'éducation française au Manitoba.

Service de préparation au mariage

Les membres du comité central du Service de préparation au mariage du diocèse ont engagé Claire et Jean Lalonde comme coordonnateurs. Ils entreprennent ce travail de coordination avec l'équipe du comité central, l'équipe des animateurs et l'équipe des personnes-ressources pour la préparation au mariage et pour l'organisation de sessions de "follow up". Les nouveaux coordonnateurs, professeurs de leur état, viennent de passer deux années au Cameroun où ils ont enseigné aux niveaux secondaire et pré-universitaire. Le bureau du Service de préparation au mariage est situé à Saint-Boniface, au 190 avenue de la Cathédrale. Tél.: 233-4117.

Nouveau responsable nommé à la tête du Bureau de l'éducation

Le nouveau sous-ministre adjoint, responsable du Bureau de l'éducation française, a été nommé récemment par le ministre de l'éducation, M. Keith Cosens. Il s'agit de M. Ronald Duhamel, 41 ans, natif de Winnipeg, présentement au service du ministère de l'Education de l'Ontario, à titre de directeur du bureau régional de l'est de l'Ontario, à Ottawa. Il entrera officiellement en fonction le 1er septembre. Rappelons que M. Duhamel succède à M. Raymond Hébert, qui avait démissionné en mai dernier.

Au cours de sa carrière, le futur responsable du BEF a occupé plusieurs postes administratifs importants, en Ontario notamment, en qualité de directeur général du Conseil d'éducation de Kapuskasing, de surintendant scolaire à Peterborough, de directeur d'école et d'enseignant à tous les niveaux. Par ailleurs, il a participé à de nombreuses conférences au Canada à titre de conférencier ou de personne-ressource.

M. Duhamel a fréquenté l'école au Manitoba et dans le nord de l'Ontario. Il est titulaire d'une maîtrise en éducation et d'un doctorat en philosophie de l'Université de Toronto.



M. Ronald Duhamel.

Alfred Monnin est reporté à la présidence

L'ACELF vient de tenir ses assises

Pour la quatrième année consécutive, M. le juge Alfred Monnin présidera aux destinées de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), un organisme national qui oeuvre dans le domaine de l'éducation. Ainsi en ont décidé les délégués qui viennent de participer, la fin de semaine dernière, à la 32e assemblée générale de cet organisme, tenue à Québec.

Bien entendu, le contingent le plus important de participants est revenu au Québec et à l'Ontario. Toutefois, les associations franco-manitobaines qui prennent une part active en éducation étaient plutôt bien représentées par rapport à celles d'autres provinces. En effet, une vingtaine de personnes sont allées représenter la Fédération provinciale des comités de parents, le Collège universitaire de Saint-Boniface, les Educateurs franco-manitobains, le Bureau d'Education française, la division scolaire de Saint-Boniface, la congrégation des Soeurs grises du Manitoba, la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus-Marie et les Soeurs grises de la Charité.

Dans le cadre des programmes de recherches lancés par l'ACELF, les participants ont pu entendre trois conférences traitant du manuel scolaire, de l'enseignement post-secondaire et des médias francophones. Des sujets, comme on peut facilement s'en rendre compte, qui sont destinés à un public de spécialistes.

Une consolidation

Dans son rapport du président général, M. Alfred Monnin a noté que les trois années qu'il a passées à la tête de l'organisme lui ont "permis de consolider davantage les grands mouvements que l'ACELF suit depuis sa fondation", voilà 32 ans. Ainsi l'action de cette association, dont le but est le développement de la francophonie sur l'ensemble du territoire canadien, a été menée de manière à favoriser une participation plus active et plus efficace dans le milieu et à resserrer les liens avec les gouvernements provinciaux et fédéral.

Ce souci de coopération s'est aussi manifesté à travers les contacts que l'ACELF entretient avec d'autres associations nationales également chargées d'éducation, comme l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Canada, la Fédération canadienne des enseignants, la Centrale de l'enseignement du Québec et les associations provinciales de parents. En effet, les responsables de l'ACELF tiennent à ce que leurs programmes "continuent de refléter la réalité exprimée par les besoins du milieu", ainsi que le précise son président général.

Par ailleurs, dans la conclusion de son rapport, en s'adressant aux membres, M. Monnin a décerné un satisfecit presque sans réserve à l'association qu'il préside: "(...) notre organisme poursuit des objectifs bien définis; nous avons balloté au gré des courants très variés d'une mosaïque canadienne complexe, mais nous sommes là, discrets, mais je crois, efficaces. Et tant que vous apporterez votre appui à la seule association qui représente la francophonie en territoire canadien, tant que l'ACELF ce sera vous, ensemble nous continuerons d'être là pour une consolidation toujours plus grande de notre culture et de nos droits".

Exposition Maya au Winnipeg Art Gallery

Plus de 300 objets reflétant l'art maya seront exposés, à partir du 24 août, au Winnipeg Art Gallery. Un excellent moyen de faire mieux connaissance avec cette civilisation précolombienne d'Amérique centrale. Les dates de création des pièces mises en montre s'échelonnent entre l'an 250 et l'année 1500 de notre ère.

Un succès

Folklorama a salué fièrement la rentrée des Canadiens français

Après des années de discussions angoissées, de controverses et même de récriminations, les Franco-Manitobains sont arrivés à Folklorama, grâce aux Danseurs de la Rivière-Rouge.

par Raymond Hébert

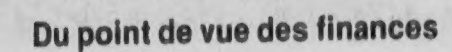
Et toute la semaine, du 12 au 19 août, ce fut la fête!

Les anglophones de toutes les ethnies ont "découvert" les Canadiens français, chez-eux, au Centre culturel; les francophones, eux, s'y sont rendus par centaines sinon par milliers, sans doute pour déguster l'excellente cuisine et le p'tit Caribou.

Le maire du pavillon, M. Lucien Loiselle, qui est également administrateur des Danseurs, est visiblement enchanté des résultats. En effet, plus de 15,000 personnes auront visité le pavillon durant la semaine; de ce nombre, environ 15% à 20%, soit 2,000 à 3,000, étaient francophones. Ceux qui ont pénétré ont dû le plus souvent attendre dans une lignée qui se rendait parfois jusqu'au fond du terrain de stationnement du Centre culturel, boulevard Provencher, à Saint-Boniface.

Les impressions de M. Loiselle: "Folklorama est une attraction touristique très forte, plus forte que je ne le croyais. Durant la semaine, nous avons vu des visiteurs de sept ou huit Etats américains, des Belges, des Suisses, etc. Et aussi, que notre pavillon intéresse les gens autant, cela m'a surpris."

"Au niveau personnel, j'ai établi des amitiés avec les organisateurs des autres pavillons. Ces contacts ont été très chauds et très sincères."



Du point de vue des finances

Comment les anglophones ont réagi au pavillon canadien-français? "Le commentaire qu'on entendait le plus souvent était du genre, nous sommes heureux que vous participiez enfin à Folklorama, pourquoi avez-vous attendu si longtemps? Cela m'a fait comprendre qu'il était temps qu'on cesse de se définir négativement. Nous sommes Canadiens-français, et nos concitoyens veulent nous connaître comme tels."

M. Loiselle n'a eu que des éloges à l'endroit du travail accompli, d'abord par le comité organisateur, composé de 15 personnes, et ensuite par les quelques 250 travailleurs bénévoles qui ont donné de leur temps au service du pavillon. Ces bénévoles étaient coordonnés, pour la plupart, par plusieurs conseils de Chevaliers de Colomb qui ont participé à l'effort.

Du point de vue finances, M. Loiselle et son comité prévoyaient des dépenses de $30,000. au départ. A cause des foules qui se sont présentées, les dépenses ont augmenté, mais M. Loiselle prévoit que les Danseurs réaliseront un profit de plusieurs milliers de dollars.

Y aura-t-il un pavillon l'an prochain? "Personne ne se pose même pas la question", affirme M. Loiselle. "L'expérience de cette semaine nous a confirmé que nous sommes sur la bonne voie. C'est notre devoir de recevoir nos concitoyens canadiens dans le contexte de Folklorama."



François Coquereau, costumé comme il se doit, a présenté au public du pavillon canadien-français à Folklorama un spectacle de bonne qualité.



Les Danseurs de la rivière Rouge, hôtes du pavillon canadien-français de Folklorama s'y sont produits plus d'une fois en spectacle.



Le pavillon canadien-français, logé au Centre culturel franco-manitobain a été l'un des plus fréquentés des 37 pavillons, du moins si l'on en juge par les files d'attente à la porte, tous les jours.



Un nouveau groupe franco-manitobain, "Beau temps", a su à sa façon charmer le public du pavillon de sa race.

Le Festival vient de recevoir sa subvention

Ce que nous écrivions au conditionnel dans notre édition de **La Liberté** du 26 juillet (celle juste avant nos vacances) est maintenant officiel: le Festival du Voyageur vient de recevoir une subvention spéciale de $40,000 du gouvernement fédéral, destinée à la planification et à l'organisation. Cette approbation du Secrétariat d'Etat signifie concrètement que les responsables du Festival vont pouvoir mettre en branle la machine qui permettra la mise sur pied de la 11e édition de la fête d'hiver.

Une chose est certaine, comme nous le laissions entendre déjà, le Festival du Voyageur de février 1980 se déroulera sous le signe de la prudence et de la restructuration. Ainsi le budget prévu pour l'an prochain a été calculé en fonction des très mauvais résultats enregistrés cette année. Il s'élève à quelque $483,000, en baisse d'environ $200,000. La restructuration, qui a été jugée obligatoire après la crise financière qui vient d'ébranler les fondations mêmes du Festival, va s'effectuer au niveau des programmes, de l'administration et du conseil d'administration.

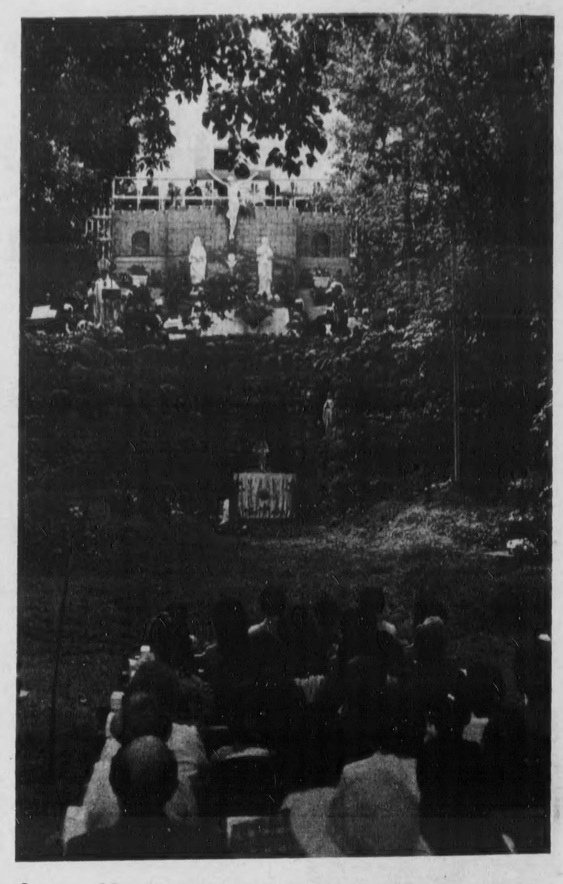
Dans ce sens, le personnel de service du Festival sera réduit. Et de son côté, le conseil d'administrat'on, grâce à un nouveau système élaboré récemment, aura la possibilité d'effectuer un contrôle encore plus strict du budget. Quant aux personnes intéressées par le devenir du Festival et qui voudraient s'exprimer sur la question, elles ne devront pas oublier la tenue, vers la miseptembre, de l'assemblée annuelle du Festival du Voyageur.



Les petites nouvelles

La FJCF recherche des gens d'expérience

La Fédération des jeunes canadiens-français est à la recherche de personnes d'expression française qui auraient assez d'expérience pour aider les jeunes dans différents domaines: culturel, économique, éducationnel, politique, social, juridique. Ainsi que dans tout autre domaine susceptible d'intéresser la jeunesse. Les personnes désireuses d'obtenir de plus amples informations sur cette initiative peuvent s'adresser à un responsable de la Fédération, dont le siège se trouve à Ottawa, 1, rue Nicholas, K1N 7B6. Tél.: (613) 236-8864. Le but du projet est de constituer une espèce de bottin de personnes-ressources qui sera mis à la disposition des associations de jeunes francophones des provinces hors Québec.



Le pélerinage à Saint-Malo

Le dimanche 12 août eut lieu le 84e pélerinage annuel diocésain à la "Grotte" de Saint-Malo. Lors de la messe principale, célébrée par Mgr Antoine Hacault et chantée par la famille La Roche, l'endroit était bondé. La beauté des lieux, la température clémente, la richesse de la décoration, le faste de la cérémonie avec les Chevaliers de Colomb emplumés et l'entrain de la foule en ont fait une expérience spirituelle et sociale de valeur. Une tradition franco-manitobaine bien vivante et il est bon qu'il en soit ainsi.

Un endroit pour observer la faune

Que l'on soit un spécialiste de l'ornithologie ou un simple amateur de la nature, une visite au marais du Old Hammock, situé sur la route 223 à une vingtaine de kilomètres au nord de Winnipeg vaudra vraiment le déplacement. Afin d'y observer, dans un environnement écologique spécialement aménagé, une faune bien sauvage où les oiseaux migrateurs de toutes variétés sont rois et maîtres.

par André-Yves Rompré

Depuis le début de l'été, et encore jusqu'à la fin du mois d'août, une équipe de naturalistes embauchés dans le cadre d'un projet "Jeunesse Canada au travail" offrent au grand public de la province des randonnées d'interprétation de la vie de la faune et de la flore dans les marais du Old Hammock, ce terrain de quelque 12 kilomètres carrés aménagé voilà maintenant six ans par le ministère des Richesses naturelles du Manitoba et la société Ducks unlimited.

L'un des naturalistes, prêté par Parcs Canada, M. Wayne Neily, qui est aussi le coordonateur du projet d'interprétation du marais Old Hammock explique ainsi le besoin d'avoir recréé pour les oiseaux migrateurs principalement ce lieu particulier, en cette région spécifique: "Il s'agissait d'abord de rencontrer le besoin des oiseaux en migration, soit celui de nicher convenablement. Pour ce faire, ils nécessitent certaines conditions propres à ce besoin. Il leur faut de l'eau, de la nourriture (qui variera selon les espèces; ainsi certaines espèces ont besoin de plantes aquatiques tandis que d'autres se nourissent d'insectes ou de crustacées), de la végétation et enfin, un lieu de repos pour ces migrateurs de longues distances."

Un paradis de la faune.

Le site est absolument superbe. Des buttes ont été érigées aux abords des trois sections des marais afin de permettre aux observateurs d'avoir une meilleure vision, avec lunettes d'approche et téléobjectifs, de l'activité qui règne dans ce paradis de la faune.

A ce temps-ci de l'année, on peut encore y observer en grand nombre des pélicans, des espèces nombreuses de canards, et une végétation fleurie de toutes sortes de plantes. Les guides-naturalistes se feront un plaisir de répondre à toutes les questions (et en français si vous choisissez d'être accompagné par M. Neily, qui vous racontera aussi qu'il a passé trois années au Yukon où la nature permet d'observer des phénomènes de toute beauté, semble-t-il).



M. Wayne Neily, à son poste d'observation de la faune au Marais du "Old Hammock".

Cette région des marais du Old Hammock, située dans l'Interlake, fut jadis abondante en terrains marécageux et les oiseaux y sont toujours venus en grand nombre. Avec la colonisation des terres et le drainage qui s'ensuivit, l'assèchement des sols a vite été chose faite. Or si la colonisation et le défrichage des terres servent bien les humains, ils n'en dérangent pas moins les écosystèmes de la faune qui les habitent. D'où l'idée, par les gouvernements, d'aménager ce sanctuaire de la flore et de la faune.

Un aménagement par l'homme

"Un écosystème comme celui qui a été aménagé ici, explique M. Neily, favorise l'inter-action entre les diverses espèces qui viennent y séjourner. Par exemple, les monticules de terres et de branches qu'auront érigés les rats-musqués pour se reproduire, serviront en surface à recevoir les nids de certains oiseaux de rivages ou des canards.

Le marais du Old-Hammock a été aménagé par l'homme, et même si on en a fait un endroit où la faune se retrouve dans un état plus ou moins naturel de ce fait, les niveaux de l'eau nécessaires à l'écosystème des marais sont contrôlés par l'homme également. Des digues ont été érigées afin de favoriser la présence de certaines espèces en certains endroits, et d'autres ailleurs. Les oiseaux de rivages y ont leur territoire et ceux qui préfèrent les îlots au milieu du marais trouveront leur compte.

Bien sûr en hiver les étangs sont gelés, mais si l'on s'y rend en ski de fond ou en raquettes, on pourra suivre les pistes de lièvres, de coyottes ou de renards, ou encore apercevoir en grand nombre des hiboux des neiges. L'accès aux motoneiges demeure strictement interdit et le territoire, propriété du gouvernement, est sous surveillance étroite à l'année longue.

Mais d'ici à ce que la neige vienne, pourquoi ne pas profiter d'une visite guidée puisque celles-ci auront lieu pendant encore quelques jours? Entre autres, celle de vendredi le 24 août à 2 heures, accueillera les cyclistes. Des visites sont aussi possibles en soirée où la faune est encore plus nombreuse. (N'oubliez pas vos jumelles!)

Pour être au courant des horaires des visites guidées au marais du Old Hammock, il suffit de téléphoner à la Société des naturalistes du Manitoba, au 943-9029. Et l'un des quatre guides parle le français!

Voici HUIT bonnes raisons.

Pour lire La Liberté.



Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 10 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 JUIN 1979

L'Affaire Forest devra attendre jusqu'en octobre

1

La Cour suprême du Canada a accepté, lundi 4 juin, d'entendre l'appel interjeté par la Province du Manitoba au su[illegible] du jugement rendu récemm[illegible] par la Cour d'appel du Man[illegible]ba qui fait du français l'égal [illegible] l'anglais dans notre provin[illegible] Toutefois, contrairement [illegible]aux espoirs exprimés par [illegible] Georges Forest et ses défenseurs, la Cour suprême a décidé d'entendre l'appel seulement en octobre.

On se souvient que Me Alain Hogue avait souhaité que la cause de M. Forest soit jugée par la Cour suprême en même temps que l'appel d'un cas similaire, concernant la validité de certains articles de la fameuse loi 101 du Québec qui a fait du français la seule langue officielle des tribunaux et de l'Assemblée nationale de cette province. Me Hogue n'a pas obtenu satisfaction sur ce point, la Cour suprême n'ayant pas voulu différer à la fin juin le procès concernant le Québec.

Pour sa part, M. Forest s'est déclaré "déçu" que l'appel ne puisse être entendu qu'en octobre. "Non seulement nous attendons déjà depuis trois ans pour que justice soit faite mais si le jugement est rendu vers le mois de décembre, le climat ne sera pas propice pour organiser une fête. Sans compter qu'il reste encore tellement de travail de sensibilisation à faire".

Culture

2

• La chanteuse Pauline Julien, le symbole, s'il [illegible]un, de la femme "engagée" [illegible] politique et le féminisme, [illegible] participé à l'enregistrement [illegible]n spectacle au CCFM. Elle a ac[illegible] une entrevue à André-Yve[illegible] qui nous dévoile "la v[illegible]re" de Pauline Julien.

Éditorial

3

Le viol demeure, malgré notre société progressiste, un des sujets les plus tabou. L'Off[illegible] du film a réalisé un [illegible]cument impressionnant sur ce[illegible]uestion. André-Yves Rompré [illegible] allé visionner "Mourir à tue[illegible]" et explique qu'il est tem[illegible] repenser notre attitude devant [illegible] vécu par les femmes violées.

Actualité

4

• Le "market garden", un terrain de 23 acres situé à Saint-Boniface Nord, et appar[illegible]nant au CN, risque de se trans[illegible] en une série d'immeuble[illegible]gements multiples. La comp[illegible]ualico, qui détient une opti[illegible] sur ce terrain, a présente[illegible] au Comité des résidents de [illegible]int-Boniface nord; Raymond Hébert et Marcelle Trépanier nous en dressent un bilan.

5

• Au moment où nous allions sous presse, un seul candidat vraiment connu s'est présenté po[illegible] poste de conseiller du quarti[illegible] Taché, un poste laissé vacant p[illegible] Robert Bockstael. Il s'agit [illegible] homme d'affaires Guy Savoie, natif d[illegible] Saint-Boniface, qui s'est d[illegible] déjà engagé à travaille[illegible] la population du quartier Taché. S'il est élu, bien sûr.

Epp au Cabinet

Dans le premier gouvernement conservateur depuis 16 ans, on ne retrouve qu'un seul des sept députés conservateurs élus le 22 mai au Manitoba. Il s'agit de M. Jake Epp, un Mennonite de 39 ans, représentant depuis six années déjà de la circonscription fédérale de Provencher, qui hérite du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

8

Il est aussi intéres[illegible] de [illegible]ppeler, vu les résultats d[illegible] él[illegible]ion, la déclaration de Jake Epp au sujet de la francophonie, et du Québec en particulier. "Il faudra d'abord, avait-il souligné, que le parti démontre qu'il reconnaît les aspirations d'un nouveau Québec, qui se traduit par l'expression d'une réalité spécifique. Et deuxième le PC devra prouver qu'un gouvernement conservateur ne sera pas seulement un gouvernement des Canadiens anglais".

6

Les coordonnateurs se rencontrent

Pauline Hince, responsable des programmes d'animation de la Société franco-manitobaine a reçu en fin de semaine dernière sept coordonnateurs régionaux venus à Saint-Boniface pour tenir une "session intensive de formation", comme c'est la coutume chez beaucoup de bénévoles qui oeuvrent dans la francophonie. Divers échanges ont marqué cette journée de rencontre avec les coordonnateurs venus de La Broquerie, Saint-Adolphe, Sainte-Rose du Lac, Saint-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Saint-Léon et Saint-Norbert.

La chronique de Raymond Hébert

Dans la présente livraison de La Liberté, nous inaugurons une chronique d'affaires publiques, rédigée par M. Raymond Hébert. M. Hébert, ancien sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, a eu une carrière de dix ans dans les fonctions publiques du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Natif du Manitoba, où il a obtenu un B.A. du Collège de Saint-Boniface et une maîtrise en sciences politiques à l'Université du Manitoba, il a oeuvré dans les domaines de la santé, du développement social et économique, et de l'éducation. Sa chronique portera sur les év[illegible] courants qui touchent [illegible]on particulière la communauté franco-manitobaine, ainsi qu[illegible] sur des sujets divers.

7

André-Yves Rompré
rédacteur en chef

Les petites nouvelles

Aubigny à Radio-Canada le 3 septembre

L'émission "Reflets d'un pays", qui sera diffusée par Radio-Canada le lundi 3 septembre prochain à 13 h 30, est consacré au petit village d'Aubigny, situé au sud de Winnipeg. On se souvient qu'il avait été dévasté l'an dernier par une tornade et que cette année, il a été la proie de la grande inondation. La première partie traite plus spécifiquement d'Aubigny. Dans un deuxième temps le réalisateur François Savoie et le recherchiste-interviewer Denis Chagnon donneront la parole au métis Antoine Lussier, Jos Bruce, Auguste Vermette et France Lemay. Puis dans une troisième partie, les téléspectateurs seront transportés au pays des légendes, avec la légende indienne du Cheval blanc. L'animation est assurée par Monique Hébert.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

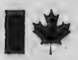
Avis aux soumissionaires

Projet: Alarmes aux chaudières thermique, bfc Portage la Prairie, Man.

Dossier: PP 900 10

La date de fermeture des soumissions pour le projet ci-haut mentionné est maintenant le 6 septembre 1979 à 3:00 p.m. heure avancée de l'est.

W.J. Mulock Secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:

Réfection du toit (procédé à chaud) bâtiment 78 b.f.c. Portage la Prairie, Manitoba.

Dossier: PP 964 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), MERCREDI, le 29 août 1979, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiquero..t le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs, à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs primaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

HULL/OTTAWA

2 OCTOBRE 1979, 09:00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 2 octobre 1979 au Centre des Conférences, Phase "4", 140, Promenade du Portage, Hull (Québec) afin d'étudier ce qui suit:

RÉGION DE L'ONTARIO

GLOBAL COMMUNICATIONS LIMITED, 81, CHEMIN BARBER GREEN, DON MILLS (ONTARIO). M3C 2A2

Paris, Windsor, Bancroft, Ottawa, Uxbridge, Sarnia, Thunder Bay, Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay, Timmins et Pembroke (Ontario); Vancouver (Colombie-Britannique); Régina, Saskatoon et Yorkton (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); Edmonton, Calgary Lloydminster (Alberta); Moncton (Nouveau-Brunswick); Halifax, Sydney (Nouvelle-Ecosse) et Saint-Jean (Terre-Neuve)
- 791092000

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision afin de diffuser des émissions dans le cadre des tirages successifs de la loterie provinciale, composé des stations CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CKPR-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Sainte-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins, CHRO-TV Pembroke (Ontario) et les stations réémettrices associées; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices associées; CKCK-TV Régina, CFQC-TV Saskatoon, CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices associées; CFRN-TV Edmonton, CFCN-TV Calgary, CITL-TV Lloydminster (Alberta) et les stations réémettrices associées; CKCW-TV Moncton (Nouveau-Brunswick) et les stations réémettrices associées; CJCH-TV Halifax et CJCB-TV Sydney (Nouvelle-Ecosse) et les stations réémettrices associées; CJON-TV Saint-Jean (Terre-Neuve) et les stations réémettrices associées.

Endroits où l'on
peut examiner la demande:

Global Communications Limited
a/s Wyatt, Purcell, Will & Stillman
103, rue Darling
Brantford (Ontario)

Global Communications Limited
a/s Clark & O'Neil
17 nord, rue Division
Kingsville (Ontario)

Global Communications Limited
a/s Dempster & Zado
21, rue Market
Napanee (Ontario)

Global Communications Limited
150, rue Wellington
Ottawa (Ontario)

Global Communications Limited
81, chemin Barber Greene
Don Mills (Ontario)

Global Communications Limited
a/s Mallon and McMillin
230 nord, rue Christina
Sarnia (Ontario)

CKRP-TV
87, rue North Hill
Thunder Bay (Ontario)

CJIC-TV
119, rue East
Sault Sainte-Marie (Ontario)

CKNC-TV
699, chemin Frood
Sudbury (Ontario)

CHNB-TV
755 est, rue Main
North Bay (Ontario)

CFCL-TV
Timmins (Ontario)

CHRO-TV
Pembroke (Ontario)

British Columbia Broadcasting System Ltd.
7850, rue Enterprise
Burnaby (Colombie-Britannique)

Harvard Communications Ltd.
Régina (Saskatchewan)

CFQC Broadcasting Ltd.
216-1e avenue nord
Saskatoon (Saskatchewan)

Yorkton Television Co. Ltd.
95, rue East Broadway
Yorkton (Saskatchewan)

MTV Ltd.
Edifice CKY
Parc Polo
Winnipeg (Manitoba)

Sunwapta Broadcasting Ltd.
CFRN-TV
18520, chemin Stoney Plain
Edmonton (Alberta)

CFCN Television Limited
Broadcast House
Calgary (Alberta)

Mid-West Television Ltd.
5026-50e rue
Lloydminster (Alberta)

Atlantic Television System (N.B.) Ltd.
191, rue Halifac
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Atlantic Television System Ltd.
2885, rue Robie
Halifax (Nouvelle-Ecosse)

Atlantic Television System Cape Breton Ltd.
1283, rue George
Sydney (Nouvelle-Ecosse)

Newfoundland Broadcasting Co. Ltd.
C.P. 2020
Saint-Jean (Terre-Neuve)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comment intervenir - Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 12 septembre 1979. - Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être **reçues** à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Exament des demandes et des documents - A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des **Règles de procédure,** disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario). Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328.

Ottawa, le 7 août 1979

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

CRTC - Avis public 1979-98

À SAINT-PIERRE-JOLYS

La jovialité des "folies-grenouilles" rééditée

Ils sont venus de tous les coins de la province, voire de tous les coins du pays, pour participer à ces dixième folles-grenouilles, tenues en début du mois d'août à Saint-Pierre-Jolys.

par Roger Turenne

Et ils se sont amusés dans une ambiance de jovialité et de camaraderie que les gens de Saint-Pierre-Jolys savent rééditer année après année. Surtout au très populaire "Beer Garden" où la foule était telle que les organisateurs craignaient l'intervention des inspecteurs de la régie des alcools!

Ils se sont massés le long du parcours de la parade pour admirer plus de 40 chars allégoriques. Ils ont participé au tournoi de fer à cheval. Ils n'ont cependant pas encouragé les courses internationales de bicyclettes. Pendant que les concurrents filaient dans les rues presque désertes, la foule regardait les éliminatoires des sauts de grenouilles ou prenait le souper au "Beer Garden".

Mais d'abord et surtout, les spectateurs ont regardé des centaines de grenouilles effectuer leur trois sauts obligatoires vers la célébrité ou l'obscurité. Même le Lieutenant Gouverneur de la province, M. Bud Jobin, était parmi les concurrents. Sa grenouille a cependant fait piètre figure, peut-être intimidée par l'éminence de son "jockey". Ils ont crié leur admiration lorsque la grenouille "Sam" de Richard Couch a établi, en éliminatoires, un nouveau record canadien de distance de 4.49 mètres! L'effort fut sans doute trop violent pour "Sam" qui s'est fait devancer, en finales, par une des nombreuses super-grenouilles de Georges Préfontaine de Saint-Pierre-Jolys qui gagnait ainsi le championnat pour la troisième année consécutive.



Le gagnant de la compétition de saut de grenouilles pour enfants: Curtis Bayne et sa grenouille "Bullet".



Lequel des deux sautera? Les deux: le premier de peur, l'autre de joie. Georges Préfontaine gagnera, avec cette grenouille, le championnat canadien pour la troisième année consécutive.



"Bonhomme grenouille", au coeur de la parade à Saint-Pierre-Jolys.



L'équipe championne du tir au câble provincial, organisé par Gilbert Ruest (debout, à l'extrême gauche) et entraîné par Basil Forest (à genoux, au centre).



Section du parcours de la course internationale de bicyclettes devant l'église de Saint-Pierre-Jolys.



RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable

PROGRAMMATION TÉLÉ

AMATEURS SPORTIFS... À VOS POSTES...

VENDREDI 24 AOUT

dès 20 h 00

Cérémonies d'ouverture
Saut en longueur (femmes)
Lancer du javelot (femmes)
400 mètres haies (femmes)
200 mètres (femmes)
800 mètres (hommes)
400 mètres haies (hommes)
Lancer du poids (femmes)
10 000 mètres (hommes)
Lancer du disque (hommes)
100 mètres (hommes)
4 x 400 mètres (femmes)



SAMEDI 25 AOUT

dès 13 h 00

Lancer du marteau (hommes)
Saut à la perche (hommes)
Saut en hauteur (hommes)
100 mètres haies (femmes)
400 mètres (hommes)
800 mètres (femmes)
Triple saut (hommes)
3 000 mètres steeple (hommes)
Lancer du javelot (hommes)
100 mètres (femmes)
3 000 mètres (femmes)
1 500 mètres (hommes)
4 x 100 mètres (hommes)

DIMANCHE 26 AOUT

dès 13 h 00

Saut en hauteur (femmes)
Saut en longueur (hommes)
110 mètres haies (hommes)
Lancer du disque (femmes)
400 mètres (femmes)
200 mètres (hommes)
1 500 mètres (femmes)
Lancer du poids (hommes)
4 x 100 mètres (femmes)
5 000 mètres (hommes)
4 x 400 mètres (hommes)
Cérémonies de clôture

AUX BEAUX DIMANCHES cette semaine:



A 19 h 30: Louise FORESTIER

Radio-Canada a choisi, cet été, l'amphithéâtre naturel du **Lac des Fées**, à Hull, pour y inviter quelques-uns de nos meilleurs artistes de la chanson. Ce théâtre pittoresque en plein air pouvant contenir 8,000 spectateurs a donc reçu, en juillet dernier, tour à tour, Louise Forestier, Daniel Lavoie, Robert Leroux, Offenbach et André Gagnon.

C'est dans le cadre des **Beaux Dimanches**, à compter du 26 août, que nous vous offrirons, à 19 h 30, ces spectacles de classe qui sauront plaire à tous. Et c'est à Louise Forestier que revient l'honneur d'ouvrir le bal...

De retour de Belgique et de France, cette grande interprète du Québec vous apparaitra sous un jour nouveau. Ayant troqué sa jupe et son jupon pour de tout nouveaux habits, Louise Forestier nous arrive avec un répertoire qui en surprendra plusieurs. Agréablement, il va sans dire. Dans un récital parfaitement équilibré, la «folle à Louise» vous étonnera en interprétant, en plus de ses propres chansons, anciennes et nouvelles, certains des grands succès de son ami Robert Charlebois, rajeunis pour la circonstance. Avec du vieux, Forestier fait du neuf! Mais ne craignez rien, elle n'a rien perdu de sa voix magnifique et de sa douce folie.

Louise Forestier

A 20 h 30: VOYAGE EN BRETAGNE INTÉRIEURE

La vie agricole en Bretagne

A 20 h 30 le 26 août, **les Beaux Dimanches** invitent les téléspectateurs de Radio-Canada chez nos cousins de France: les Bretons. Sous le titre de **Voyage en Bretagne intérieure**, le cinéaste Richard Lavoie nous décrit la vie et les moeurs des paysans et des marins du Finistère. Le film pourrait tout aussi bien s'intituler la vie agricole bretonne.

Toutes les provinces de France ont quelque chose de particulier à apporter aux visiteurs étrangers. Mais la Bretagne offre en plus des similarités étonnantes avec le Québec. Par ses paysages parfois rudes, parfois débordants de verdure, par ses cultures et ses élevages, par ses gens surtout dont la simplicité et le franc-parler ne diffèrent pas du tout de ceux qui caractérisent nos cultivateurs.

Voyage en Bretagne intérieure: un regard sur la vie paysanne dans un coin de France d'où sont venus beaucoup de nos ancêtres.


Aux Beaux Dimanches: Voyage en Bretagne intérieure

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

SAMEDI

25 août

9:00 LE PETIT CASTOR
''Histoire de bandits''.
9:30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
''Oui-Oui à la plage'' et ''Oui-Oui et le gendarme''.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
''Natation bout'choux'', à la piscine extérieure de l'île Ste-Hélène.
11:00 JOE LE FUGITIF
''La poupée''.
11:30 LES RICHESSES DE LA MER
Narration: Ronald France. ''Les Trésors engloutis''.
12:00 VIVRE ET SURVIVRE
Narration: Pierre Nadeau. ''Notre vie avec les éléphants''.
13:00 COUPE DU MONDE D'ATHLÉTISME
En direct du Stade Olympique de Montréal. Comm.: René Lecavalier et Richard Garneau. Analystes: Jo Malléjac et Jean-Paul Baert.
16:00 BAGATELLE
17:00 POLY EN ESPAGNE
17:30 EMILE
18:00 LE TÉLÉJOURNAL
18:05 CONVERSATION
Deux personnalités des milieux artistique et sportif, Mireille Mathieu et Guy Lafleur, parlent de leur vie privée et de leur carrière respective.
18:30 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Documentaire relatant notre histoire. ''Les Sucres - la récolte''. Dès le XVIIIe siècle, les colons français découvrent l'érable à sucre, savoir que leur transmettent les Amérindiens.
19:00 UNIVERS INCONNUS
''Le Chant des oiseaux''. Cinq ornithologues démystifient le chant des oiseaux, à l'aide de ralentis sonores et visuels.
20:00 LES AMIS DE MES AMIS
''Les Enfants de l'île''.
20:30 CINÉMA CANADIEN
Kamouraska. Drame réalisé par Claude Jutra, d'après le roman d'Anne Hébert, avec Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Au chevet de son mari mourant, une femme se remémore l'aventure de son premier mariage et son issue tragique. Mariée très jeune au seigneur de Kamouraska, elle fut vite rendue malheureuse par cet homme tourmenté, buveur et coureur. Elle fut soignée par un médecin américain dont elle s'éprit. Sur ses instances, le médecin en vient à tuer le mari (Can. 73).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Le Pilote du Danube. Drame réalisé par Miklos Markos, avec Gabor Conz. Un champion de pêche à la ligne décide de descendre le Danube sur son frêle canot, ne se nourrissant que du produit de sa pêche. Son expédition coïncide avec une série de cambriolages dans des châteaux tout au long du fleuve (Hongr.).
24:50 CINÉ-NUIT ●
Les Portes de la nuit. Film réalisé par Marcel Carné, avec Pierre Brasseur, Serge Reggiani et Yves Montand. En 1945, après une longue absence, une femme dégoûtée par son mari, profiteur de guerre, revient dans le quartier où elle a grandi. Elle y retrouve un père avare et un frère dénonciateur et trafiquant de marché noir. Déçue, elle marche dans la nuit et rencontre un militant de la Résistance. Leur bonheur sera de courte durée (Fr. 46).

DIMANCHE

26 août

9:00 MINI-FÉE
Un enfant de la balle.
9:30 LA PIERRE BLANCHE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Raymond Lebel. Réal.: Daniel Hamel, CKRS-Jonquière.
11:00 LE RENARD À L'ANNEAU D'OR
4e: Trop orgueilleux pour accepter l'aide que lui offrent ceux qui l'aiment, Gille se propose au riche notaire Lucassen comme régisseur de son exploitation forestière.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la culture des céréales au Québec.
13:00 COUPE DU MONDE D'ATHLÉTISME
En direct du Stade Olympique de Montréal. Comm.: René Lecavalier et Richard Garneau. Analystes: Jo Malléjac et Jean-Paul Baert.
16:00 LES CHRÉTIENS
11e de 13: ''Des missions à l'étranger''. Les missions des Églises chrétiennes en Europe et à l'étranger au XIXe siècle et aujourd'hui.
17:00 FRANCOPHONISSIME
17:30 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Laurier LaPierre s'entretien avec les premiers ministres provinciaux. Réal.: Pierre-Marcel Claude.
19:00 MOI ET L'AUTRE
''L'Enterrement''.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Lac des Fées. Inv.: Louise Forestier. Au programme: ''Entre deux joints'', ''Ben sûr que chu folle'', ''On est bien mieux chez nous'', ''J'ai perdu mon amie de fille'', ''Radio Centre-ville'', ''La Prison de Londres'', ''La Saisie'', ''Gisèle'', ''Chanson pour F'', ''Le Mur du son'', ''Chu tannée'', ''Fais-toi-z'en pas'', ''Te v'là'' et ''Urgence''. Dir. mus.: Serge Vallière. Réal.: Line Robinson, Ottawa.
20:30 Voyage en Bretagne intérieure.
Documentaire réalisé par Richard Lavoie. La vie et les moeurs des paysans et des marins bretons.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB ●
Variétés. Film réalisé par Ewald Dupont, avec Lya de Putti et Warrick Ward. Un homme quitte sa femme pour une artiste de variétés. Avec elle et un autre partenaire, il monte un numéro de trapèze dans un cirque, mais jaloux il finit par tuer son partenaire (All. 25).

LUNDI

27 août

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:30 CLAK
Haut, bas.
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
''Le Canot d'écorce'' (1re de 2).
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy. ''Décoration d'intérieur'', avec Madeleine Arbour.
11:30 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:00 LES PIERRAFEU
La Répétition.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine des chefs: ailes de poulet à la piedmontaise.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa.
14:30 CINÉMA
Comment réussir en affaires sans vraiment essayer (How to Succeed in Business Without Really Trying). Comédie réalisée par David Swift, avec Robert Morse, Michèle Lee et Rudy Vallée. Un laveur de vitres nourrit de grandes ambitions: grimper au plus haut poste d'une grande firme industrielle. Aidé par les circonstances, il franchit rapidement les échelons. La seule difficulté qu'il rencontre est la présence plus ou moins gênante du président de la compagnie (USA 67).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 PICOTINE
17:00 CIRQUES DU MONDE
''Le cirque Busch Boland''.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Régional
18:30 RENCONTRES
Inv.: **Doris Lussier.** Bien connu comme ''Père Gédéon'', il est maître en sciences sociales.
19:00 COSMOS 1999
''Le Grand Cercle''. Victime d'une transformation du temps, une équipe d'Alpha est mutée en hommes et femmes des cavernes.
20:00 LES BRIGADES DU TIGRE
''La Confrérie des loups'', 1911: une nouvelle flambée de violence envahit Paris où les chefs de différents gangs se sont groupés en confrérie.
21:00 LES JORDACHES
Ramona, effrayée d'être enceinte, est déchirée entre son amour pour Wesley et sa crainte d'annoncer à Billy qu'elle attend un enfant.
22:00 ENTRE NOUS
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:00 COMMENT YUKONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES
Documentaires réalisés par Joris Ivens et Marceline Loridan. **5e:** ''L'Usine des générateurs''. Conditions de vie et de travail des ouvriers. Un mouvement de contestation éclate. Réunions d'ateliers, affiches manuscrites, grandes assemblées: les dirigeants de l'usine sont mis sur la sellette.
01:00 CONTES DE CAMPAGNE
Les Deux Soeurs (The Sullens Sisters). Film réalisé par Barry Davis, avec Peter Firth, Penelope Wilton et C. Sutcliffe. A peine majeur, un garçon tombe amoureux d'une femme, son aînée de plusieurs années. Elle se moque de lui jusqu'au jour où elle est séduite et abandonnée par un prétendant.

MARDI

28 août

10:15 EN MOUVEMENT
''Fessiers''.
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 TRIBULLE
Le mouton.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Hygiène capillaire'', avec Pierre Ladouceur.
11:30 GRAINE D'ORTIE
12:00 LES PIERRAFEU
''L'aide familiale''.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: grands-père au sirop.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. ''Le Poste de traite sur la rivière Achuapmuchouane''.
14:30 CINÉMA
L'Orphelin à la voix d'or. Mélodrame réalisé par Werner Jacobs, avec Heintje, Heinz Reimke et Gerlinde Locker. Un jeune orphelin se lie d'amitié avec le propriétaire d'une école d'équitation. Son nouvel univers s'écroulera à l'annonce qu'il sera bientôt mis en pension.
16:00 ANIMAGERIE
''La Tourtre'' (2e de 5).
16:30 GRUJOT ET DÉLICAT
17:00 L'ODYSSÉE
6e de 8: Ayant quitté les Enfers, Ulysse rencontre des sirènes. Puis il doit éviter l'île où paraissent les vaches sacrées du dieu Soleil. Le dieu en colère déchaîne une tempête.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Régional
18:30 RENCONTRES
Inv.: Guy Gilbert. Prêtre motard, éducateur de rue, ardent défenseur des droits des jeunes délinquants abandonnés.
19:00 LE MONDE DE DISNEY
''Un cowboy à Hawaï'' (dern. de 2).
20:00 COMMISSARIAT SPÉCIAL K1
A Hambourg, des policiers travaillent à résoudre des crimes. ''Hold-up à minuit''.
21:00 PREMIÈRE PAGE
Anim.: Pierre Olivier.
22:00 PULSION
Animateur: Pierre Létourneau. Inv.: Alain Bergeron et Jean-Guy Durocher.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:00 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de **Femme d'aujourd'hui**. ''Les Mains magiques''. Une murale tactile et sonore conçue pour les enfants non-voyants.
24:00 CINÉMA
César et Cléopâtre. Drame historique de Bernard Shaw, avec Alec Guinness et Geneviève Bujold. Cléopâtre fut pour César la plus dangereuse des conquêtes. (Brit 76)

MERCREDI

29 août

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:30 MINUTE MOUMOUTE
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
''Le Canot d'écorce'' (dern. de 2).
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand. Le nourrisson: ses besoins, son développement.
11:30 POPOL
Popol à la ferme.
12:00 LES PIERRAFEU
Arthur le ventriloque.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: Saucisson maison.
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. ''Accordeur de piano''. Inv.: M. Léonard Morin, aveugle depuis l'âge de 5 ans.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de St-Jacques, région de Joliette.
16:00 ANIMAGERIE
(3e de 5). La tourtre.
16:30 NIC ET PIC
Le chef des 40 voleurs.
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
''Mission Cousteau en Antarctique: Blizzard à Esperanza''.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Régional
18:30 RENCONTRES
Inv.: Jacques Ellul. Historien préoccupé par l'évolution de notre époque.
19:00 TÉLÉJEANS
Magazine animé par Jacques Lemieux et Michel Mongeau.
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au Stade Olympique, les Expos de Montréal rencontrent les Astros de Houston. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy.
22:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:00 PORTRAITS DE FEMMES
Entrevue de l'écrivain Roch Carrier, filmée à sa ferme des Cantons de l'Est. Il nous parle de son dernier livre: ''Les Enfants du bonhomme dans la lune''.
24:05 CINÉMA
Adieu l'héritière.

JEUDI

30 août

10:15 EN MOUVEMENT
Le 3e Âge.
10:30 LES CHIBOUKIS
Les Chiboukis dynamiques.
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
Réal.: Jacques Brialy. ''12,000 kilomètres en sabots''.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'', Jeanine Locas-Charbonneau.
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Les Iles Seychelles''. Très beaux poissons vivant dans les récifs de corail des îles Seychelles.
12:00 LES PIERRAFEU
''Le Quartier chic''.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: Gelée de roses.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. ''Les Minorités''. Minorités qui se prennent en main dans un quartier de Trois-Rivières.
14:30 CINÉMA
Texas nous voilà. Western réalisé par Michael Gordon, avec Dean Martin et Alain Delon. Recherché par la justice, un noble espagnol se réfugie au Texas. Ses belles manières ne manquent pas d'amuser les cowboys. Sa galanterie lui vaudra cependant la protection puis l'amour d'une jeune Comanche.
16:00 ANIMAGERIE
''La Tourtre'' (4e de 5).
16:30 LE MAJOR PLUM POUDING
17:00 LE JEUNE FABRE
Série réalisée par Cécile Aubry.
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
''Curieuses fourmis''.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Régional
18:30 RENCONTRES
Inv.: Jacques Ellul (dern. de 2).
19:00 UNE ARCHE IMMOBILE
''Drôles de ouistitis''.
19:30 QUI SONT-ILS?
Maurice Richard, as du hockey (1re de 2). Int.: Guy Ferron.
20:00 LES GRANDS FILMS
Les Derniers Jours de Mussolini
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
24:25 CINÉMA
La Loi (The Law). Drame réalisé par William Sackeim, avec John Beck, Judd Hirsh, Bonnie Franklin et Barbara Baxley. Un crime sordide a été commis par des jeunes sous l'effet de la drogue. L'un des accusés n'a rien eu à faire avec ce crime. Une certaine ''justice'' expéditive va l'incriminer comme les autres mais un avocat, idéaliste convaincu, va lutter jusqu'à sa ruine personnelle pour faire triompher la vraie justice (USA).

VENDREDI

31 août

10:00 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
Le Grand Prix du Soleil 500.
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
Le Gardien du Phare.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges'', avec le Dr André Aubry. A partir de 48 ans: l'utilisation des hormones et le saignement post-ménopausique.
11:30 SERVICE SECRET
La maison de repos.
12:00 LES PIERRAFEU
Balconville.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jardinage: plate-bande pour la maison, avec Jean-Claude Vigor. Bricolage: bac, avec Claude Paré.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. ''Un Jean Narrache''.
14:30 LES ATELIERS
Inv.: Soeur Suzanne Denis, missionnaire, fabrique des tabourets et recouvre des Bibles.
15:30 LE JARDIN DES ÉTOILES
Inv.: Emmanuelle.
16:00 ANIMAGERIE
''La Tourtre'' (dern.).
16:30 MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE
17:00 JO GAILLARD
11e: ''Du bien bon monde''.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Régional
18:30 RENCONTRES
Inv.: Yves Congard, o.p., considéré comme le responsable des changements survenus depuis Vatican II.
19:00 GOLF - PAR 27
19:30 HORS SENTIER
''La Réserve de Chibougamau''. Narrateur: Jean-Paul Arseneault.
20:00 À CONTREPOIDS
Jeu-questionnaire.
20:30 HORS SÉRIE
La lettre volée. Film policier réalisé par Alexandre Astru, avec Laurent Terzieff et Corinne Marchand. Le chevalier Dupin est mis au courant de la disparition d'une lettre qui met une femme de la cour dans une position gênante.
21:30 DOSSIER
Une histoire de la médecine (dern. de 4). Dossier réalisé par Pierre Gauge. ''De l'anatomie à la chirurgie: à corps ouvert''. Progrès de l'anatomie et de la chirurgie depuis la Renaissance. Problèmes moraux consécutifs à la découverte des groupes sanguins.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:30 CINÉMA
01:15 CINÉ-NUIT ●
Mary la rousse, femme pirate. Film d'aventures réalisé par Umberto Lenzi, avec Lisa Gastoni.



CANADA

ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"

Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"

Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"

Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"

Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"

Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"

Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"

Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"

Section 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"

Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"

Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Evitez de les ramasser o[illegible] les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:
Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale
17630-77



Le tournoi de golf des Franco-Manitobains

La quinzième édition du tournoi de golf annuel des Franco-Manitobains, tenu le 16 août sur les parcours du club de golf de Saint-Boniface, a permis à M. Guy Lambert de se classer le meilleur golfeur de la journée. M. Lambert, que l'on voit ici (le plus près de la balle) a roulé un 73, soit le meilleur score jamais réalisé à ce tournoi. Il est entouré (de gauche à droite) des deuxièmes meilleurs golfeurs de la catégorie "A" qui se sont tous classés derrière le champion avec chacun un 77: MM. Roger Millier, Robert Bétournay, Paul Jeanson, et Maxime Desaulniers. Ce dernier avait été le gagnant l'année dernière.

Roy Légumex ouvre ses portes

Plus de 300 personnes assistaient, le 10 août dernier, à l'ouverture officielle de la nouvelle usine Roy Légumex à Saint-Jean-Baptiste.

par Raymond Hébert

La nouvelle usine, qui aura coûté $1,3 million, ainsi que les installations existantes emploieront 22 personnes.

Le président de l'entreprise, M. Richard Sabourin, affirme que les deux tiers de la production de l'entreprise sont exportés, surtout en Europe, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Avec la nouvelle usine, la production annuelle devrait se chiffrer à plus de $8 millions.

Le co-propriétaire de Roy Légumex, M. Florent Beaudette, a affirmé dans son allocution que l'usine avait été construite pour mieux desservir deux groupes de personnes, soit les producteurs, en donnant la possibilité de traiter leurs produits plus rapidement et plus efficacement; ensuite, le consommateur, "qu'il soit à Montréal, Toronto ou Nashville, au Vénézuéla ou en Arabie, en Malaisie ou en Grande-Bretagne."

L'usine pourra traiter et empaqueter les pois jaunes et verts, les lentilles, les fèves et le sarrasin produits dans la région de Saint-Jean-Baptiste. M. Sabourin estime que le produit de plus de 25,000 acres de terre dans cette région sera vendu à l'entreprise pour être ensuite écoulé sur les marchés canadien et mondiaux.

La firme Roy Légumex fut fondée en 1948 par M. Alfred Roy, de Saint-Jean-Baptiste; au cours de son allocution, celui-ci rappella les origines de l'entreprise. La première usine fut construite en 1956 et est encore utilisée.



L'usine Roy Légumex domine le profil du village de Saint-Jean-Baptiste.

Un octroi fédéral d'environ $180,000. a été offert par le Ministère de l'expansion économique régional pour aider à défrayer les coûts de construction de la nouvelle usine.

Parmi les clients nationaux de la firme se trouvent Catelli, qui utilise les pois jaunes dans la production de sa soupe aux pois "Habitant".

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JACQUES NOEL BOUCHER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, employé du C.N.R.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 septembre 1979.

DATÉ à Winnipeg, ce 15e jour d'août 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALINE DORDU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 25e jour de septembre 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour d'août, A.D. 1979.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU VICTOR ALBERT GAMAGE, de La Broquerie, au Manitoba, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 298, chemin Sainte-Anne, Winnipeg, Manitoba, R2M 4Z5, avant le 17 septembre, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour d'août, A.D. 1979.

EYRIKSON, CLAY & COMPANY
Procureurs de la sucession.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Le 3 août 1979, le Conseil a publié une décision (79-453) concernant "CTV Television Network Ltd."

Le Conseil renouvelle la licence de radiodiffusion du réseau de télévision CTV jusqu'au 30 septembre 1982, sous réserve des dispositions et de la condition dont il fait mention dans le texte intégral de la décision.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cette décision au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec); au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique); au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800, Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Ecosse) ou en écrivant aux Services d'information, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Ottawa, le 14 août 1979
J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

ILE-DES-CHÊNES

Les paroissiens disent adieu à leur pasteur

Le dimanche 29 juillet, la célébration liturgique en l'église Notre-Dame de la Miséricorde revêtait un caractère particulier.

par Armelle Molin

C'était, en effet, la dernière fois que M. l'abbé Marcel Dacquay officiait comme curé de l'Ile-des-Chênes avant de partir pour sa nouvelle paroisse, Otterburne. Avant la messe, M. Guy Trudeau, au nom de tous, remercia M. l'abbé Dacquay pour avoir passé plus de quatorze années de services et de dévouement auprès de ses paroissiens. La chorale rehaussait la cérémonie et clôturait avec le célèbre "Toi Notre-Dame" à quatre voix mixtes.

Hommage

Suivait un café-rencontre au Centre récréatif organisé par la Ligue des Femmes catholiques et les Chevaliers de Colomb. L'ambiance de joie et de fraternité était teintée d'une certaine nostalgie à la pensée du départ de celui que nous avions appris à connaître et à aimer.

Louis Molin, en quelques mots, fit état des étapes marquantes de la vie de M. l'abbé Dacquay: l'enfance à Notre-Dame de Lourdes, la jeunesse en Bretagne, la guerre, les camps de concentration, l'ordination au sacerdoce et le retour au Manitoba où il oeuvra surtout à Lourdes et à l'Ile-des-Chênes.

Les temps changent et c'est, aux dires de certains, la révolution dans l'Eglise; mais notre pasteur ne perdra jamais les pédales. C'est avec une diplomatie et une sagesse remarquables qu'il traversera toutes les étapes. Sa bonté, sa disponibilité, son bon jugement auront marqué son passage dans notre paroisse.

En guise d'appréciation et d'amitié, la Ligue des Femmes catholiques et les Chevaliers de Colomb présentèrent des cadeaux à leur aumônier. Avec à propos, et parfois une pointe d'humour, M. l'abbé Dacquay remercia les uns et les autres et en particulier Mme Dupras, sa ménagère depuis 27 ans.

Le tout se terminait par une chanson-souvenir "Adieu très cher abbé Dacquay", composée et exécutée par la chorale. Les voeux sincères des paroissiens accompagnent M. l'abbé Marcel Dacquay dans son nouveau ministère.

C'est l'abbé Ubald Lafond qui le remplace à l'Ile-des-Chênes.

nécrologie

LA BROQUERIE

M. Victor GAMACHE

Le lundi 23 juillet 1979, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Victor Gamache, époux de Marie-Anne Gamache (née Savard) de La Broquerie.

Le service funèbre fut célébré le jeudi 26 juillet à 19 h en l'église de La Broquerie. M. l'abbé Marcel Toupin, curé, officiait. L'épître fut lue par Laurent, l'aîné de la famille. Le chant de la messe fut exécuté par la chorale paroissiale avec la participation de l'assistance. Mme Raymond Vielfaure était à l'orgue. Les porteurs étaient MM. Gérard Rougeau, Philippe Lambert, Gilbert Desroches, Keith Krotch, Hervé Gamache et Raymond Savard, tous neveux du défunt.

M. Gamache laisse dans le deuil son épouse, Marie-Anne; huit fils, Laurent de Montréal, Georges de Vancouver, Richard, Raynald, Robert, Roger, Marcel et Norbert; quatre filles, Laurette (Mme Martin), Yolande (Mme LeGras), Micheline (Mme Poirier) et Joëlle; six petits-enfants; deux frères, Raymond et René; et quatre soeurs, Soeur Victorine, Rose (Mme Krotch), Cécile (Mme Desroches) et Marie (Mme Pickering).

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison Stone-Klassen de Steinbach était en charge des arrangements funéraires.

Né à Laurier en 1908, M. Victor Gamache fut très jeune initié au métier de garagiste. Après ses études primaires à l'école paroissiale et un stage au Petit Séminaire de Saint-Boniface, il devint un précieux auxiliaire auprès de son père dans son village natal. Par la suite, il fut employé dans un garage à Saint-Lazare. A l'âge de 25 ans, il arriva à La Broquerie pour y demeurer.

Il débuta dans un modeste garage non loin de la gare. Durant les premières années, il pratiqua le ferrage des chevaux et la réparation des machines aratoires. Avec la venue des automobiles, l'habile mécanicien continua de fournir à la population un service compétent, se faisant remarquer par sa promptitude dans l'exécution de son travail.

En 1936, M. Victor Gamache épousa Mlle Marie-Anne Savard. De ce couple naquirent 17 enfants dont 12 sont vivants.

Cet homme, habitué au dur labeur était un époux et père qui possédait une foi inébranlable. Le souvenir de sa main posée sur nos têtes en signe d'amour, nous rappelle aussi sa sagesse et son courage. Homme d'un jugement droit et d'un dévouement sans retour, il était pour tous un ami. Sur l'enclume de ce modeste artisan se sont forgés des rêves, des réalités et surtout des idéals que nous nous efforcerons de maintenir et qui nous serviront de guide.

REMERCIEMENTS

La famille Gamache remercie l'abbé Marcel Toupin, l'abbé Louis-Philippe Jean, les religieuses, les servants, l'organiste, la chorale, les porteurs ainsi que les dames de la paroisse qui ont contribué et servi le goûter. Merci aux parents et amis pour les témoignages de sympathie, soit par l'assistance aux prières et aux funérailles, par offrandes de messes, de prières et dons de fleurs.

Mme Véronique ANDRÉ (née POITRAS)

Le vendredi 27 juillet 1979 au Foyer Saint-Boniface est décédée Mme Véronique André (née Poitras) à l'âge de 91 ans.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux François, le 26 février 1951, et une fille Mme Geneviève Tye le 26 août 1966.

Mme André laisse dans le deuil deux filles, Madeleine (Mme Léo Goulet) d'Armstrong, B.C., et Florence (Mme Florence Hince) de Winnipeg. Deux fils, Marcel de Birds Hill, et le frère Joseph, marianiste, de Saint-Boniface. Elle a aussi un frère, l'abbé Gabriel Poitras, de Saint-Vital, qui lui survit.

Quoique née à Winnipeg et baptisée dans la paroisse de Sainte-Marie de Winnipeg, Mme André a fait partie de la paroisse de la Cathédrale presque toute sa vie. Le 5 octobre 1933, elle était reçue membre du Tiers-Ordre de Saint-François, et choisit comme nom en religion, Soeur Gabriel. A partir de cette date, elle fut toujours très fidèle aux pratiques spéciales aux terciaires. De plus, elle offrit ses services comme organiste pendant plus de 25 ans, pour toutes les célébrations liturgiques mensuelles du Tiers-Ordre.

Elle fit aussi du travail bénévole pendant plusieurs années au Centre de Catéchèse par correspondance, sous la direction des Soeurs Oblates de Marie-Immaculée.

La messe des funérailles a eu lieu dans la basilique de Saint-Boniface, le lundi 30 juillet à 19 h. Le célébrant était le Père Raymond Roussin, marianiste. Les porteurs étaient messieurs René André, Jean André, Jean Poitras, Gabriel André, Théodore Poitras, et Allen Tye.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme André remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, soit par offrande de messes, prières, fleurs, ou assitance aux funérailles.

Merci au célébrant, aux aides de choeur, aux membres de la chorale, aux porteurs, et à l'organiste.

Soeur M. Joseph-Arthur S.N.J.M.

(Corona LEMOINE)

Soeur M. Joseph-Arthur, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, est décédée paisiblement, après une longue maladie, le samedi 11 août 1979, à l'académie Saint-Joseph, Saint-Boniface. Elle était âgée de 82 ans et comptait 57 ans de profession religieuse.

Au cours de sa carrière de religieuse éducatrice, elle a enseigné aux endroits suivants: Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, école du Sacré-Coeur, académie Saint-Joseph et école Marion. Les dix dernières années de sa vie, passées à l'infirmerie de l'académie Saint-Joseph, furent une source d'inspiration pour tous ceux qui la soignèrent ou la visitèrent.

Outre les soeurs de sa Communauté, elle laisse dans le deuil deux frères, le R.P. Aurèle Lemoine, o.m.i., de Saint-Boniface, et Emmanuel, de Sainte-Agathe, quatre soeurs, soeur Agnès Lemoine, s.n.j.m., de l'académie Saint-Joseph, Mme Laura Tucker, de Saint-Boniface, Mme Florence Brodeur, de Saint-Adolphe et Mme Cécile Bertrand, de Saint-Vital.

REMERCIEMENTS

Les religieuses S.N.J.M. et la famille Lemoine remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur amitié, leur sympathie et leur reconnaissance envers soeur Joseph-Arthur en assistant aux prières et aux funérailles et en offrant des honoraires de messes. Elles remercient également les porteurs ainsi que les femmes catholiques de la paroisse du Précieux-Sang qui ont préparé le goûter servi après les funérailles.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ARTHUR PINSONNEAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Barbier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 27e jour de septembre 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

Les petites annonces

À LOUER - SAINT-NORBERT - HOUDE DRIVE - Nouveau "townhouse", 3 chambres à coucher. Tapis au salon et dans escalier. Cuisinière et réfrigérateur inclus. $275.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 339-8705 ou 774-3491 et demander M. ou Mme Riesen.
10-660-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 2 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine et buanderie. Le tout au 1er étage. Entrée privée. Chauffage, électricité et place de stationnement pour une voiture, inclus. Libre le 1er août. Composer 247-6101 après 18 h 30 ou 1-878-3243.
14-714-14 JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 3 pièces. Entrée privée. Réfrigérateur et cuisinière électrique inclus. Tapis mur à mur. Libre le 1er septembre. Composer 233-9397.
18-764-19 C

SAINT-BONIFACE 457 Jeanne d'Arc - Appartement à louer - 1 chambre à coucher, avec cuisine, meublé. Libre le 1er septembre. Visites après 17 heures.
18-767-20 C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

À VENDRE 2 réfrigérateurs, 2 poêles - Aussi vente de garage d'articles divers, samedi le 25 août à 10 h - 139 rue Notre-Dame - Composer 233-8428.
18-771-18 C

À VENDRE $20,900.00 - 1 lot 1/2 - entouré d'arbres 4 milles au sud du périmètre - Route 59 - "City phone" - $5,000. comptant, le solde avec hypothèque 10% d'intérêts - Composer 253-8581.
18-770-19 C

SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près des écoles. Composer 247-7146.
18-769-JNO

À VENDRE SUR BEAU LOT DE 127' x 145' DANS VILLAGE DE LORETTE, EN FACE DE L'ÉGLISE - Maison de 1 1/2 étage. Une belle occasion pour commencer une entreprise de son choix. À VENDRE AUSSI - Sur chemin Dawson - lot de 140' x 132'. Une bonne occasion de débuter dans un commerce de votre choix. Composer 256-2492, ou écrire au: 33, baie Westmount, Winnipeg, Manitoba R2J 1Y7.
16-732-18 C

VENTE PRIVÉE - Bungalow de 2 chambres à coucher. Lot d'environ 2 acres entourés d'arbres et avec voie d'accès au ch. no 15. Prix: $19,900. Composer 247-3566, ou 942-3924.
14-715-JNO

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
13-699-JNO

MAISON À VENDRE - Vente privée - Prix réduit $51,900 - SAINT-BONIFACE, 88 rue Champlain. 3 chambres à coucher sur lot 40' x 120' - Sous-sol partiellement fini, avec salle familiale. Evier "wet bar". Garage. Possession à négocier. Composer 233-8078.
18-766-19 C

A VENDRE maison de 3 chambres à coucher - grande cuisine - salle à manger - sous-sol fini. Dans le nord de Saint-Boniface, près école Taché. Composer 233-0018.
18-768-19 C

VENTE PRIVÉE - Grande, belle maison ancienne, 2 étages et demi. Garage et grands arbres. $55,000.00. 526, rue de la Morénie, tél.: 233-6989.
16-743-JNO

GARDIENNE DEMANDÉE - Près école Précieux-Sang - pour petit garçon de 5 ans - A partir du 10 septembre - 1 h avant l'école - de 11 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi - Composer 233-4287.
18-765-JNO

CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée - soins personnels - 1er plancher - immédiatement.
18-772-JNO

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRACTICIENS

COMPTABLES

DIVERS

OPTOMÉTRISTES

FERBLANTIERS

TRANSPORTS

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Fonctions:
- dactylographie pour le directeur et le chef de services
- travail général de bureau

Qualifications requises:
- doit être bilingue
- doit maîtriser la langue française, parlée et écrite
- doit pouvoir dactylographier 60 mots à la minute
- doit avoir de l'initiative, pouvoir prendre des responsabilités
- doit pouvoir travailler en équipe.

Date d'entrée en fonction: le 10 septembre 1979.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae avant le 30 août à:

Directeur
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface
R2H 0G7



est à la recherche
d'une

Secrétaire administrative

Qualifications:
- expérience et sténographie préférable.

Salaire:
- Négociable suivant les qualifications.

Entrée en fonction:
- le 17 septembre 1979, si possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 septembre 1979, date de la fermeture du concours, au directeur-gérant:

M. Gérald Turenne
Festival du Voyageur
219, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Diffusion par satellite des débats de la Chambre des communes

La Société Radio-Canada et le Cable Satellite Network ont demandé au Conseil la permission de diffuser les débats de la Chambre des communes dans tout le pays. Ces demandes ont soulevé d'importantes questions que le Conseil veut examiner au cours d'une audience publique.

Entre temps, pour assurer la poursuite de la diffusion des débats de la Chambre des communes dès la convocation du Parlement et pour donner le temps au nouveau président, qui n'a pas encore été nommé pour le nouveau Parlement, d'apporter toute modification qui pourrait être appropriée à un accord permanent, y compris la retransmission d'autres débats du Parlement, le Conseil octroie une licence de réseau temporaire à la Société Radio-Canada pour les 30 jours suivant l'ouverture du nouveau Parlement. Il s'agit du maintien des dispositions prises dans l'avis public du 9 mars 1979.

Une licence de réseau temporaire a été approuvée sans porter préjudice à tout accord permanent qui pourrait être approuvé ultérieurement. La Société Radio-Canada ne devrait pas de servir de la présente décision pour conclure des ententes à longue échéance concernant la diffusion des débats de la Chambre des communes.

La licence est assujettie aux conditions suivantes:

(a) que tout titulaire de licence de télévision par câble, de radio et de télévision puisse participer au réseau temporaire; et

(b) que la Société informe immédiatement le Conseil des titulaires de licence qui participeront au service de réseau; et

(c) que seuls les débats de la Chambre des communes soient diffusés, sous réserve et en conformité avec les dispositions et les accords pris avec le Président de la Chambre.

Les titulaires de licence de télévision par câble seront autorisés à offrir ce service aux conditions suivantes et conformément aux règles antérieurement établies dans les avis publics du 4 novembre 1977 et du 20 février 1978.

1. Les titulaires de licence de télévision par câble présentement autorisés à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent simplement aviser le Conseil de leur intention de diffuser ces émissions et donner tous les détails de la méthode de transmission envisagée pour assurer le service.

2. Les titulaires de licence de télévision par câble qui ne sont pas autorisés actuellement à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent soumettre une demande en vue de fournir un tel canal, en exposant la méthode de transmission envisagée.

3. Les systèmes de télévision par câble qui n'ont pas suffisamment de canaux pour établir un canal ou des canaux spéciaux de programmation ne pourront diffuser que la période des questions sur le canal communautaire et doivent en aviser le Conseil.

Ottawa, le 1 août 1979

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire





Le Collège Universitaire de Saint-Boniface
requiert les services d'un

COMMIS-DACTYLO III

(Poste temporaire)

Durée: du 17 septembre 1979 au 1er février 1980 (4 mois et demi).
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, veuillez vous adresser au secrétariat général, Collège Universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (233-0210, poste 113).

FRANCOPHONIE JEUNESSE

est à la recherche d'un

ANIMATEUR

FONCTIONS:

Cette personne sera chargée de l'animation des cinq (5) groupes de jeunes existants dans les communautés francophones de la province. Aussi, il / elle aura à porter main forte à tout groupe de jeunes francophones voulant se structurer et développer un programme d'activités socio-culturelles.

QUALIFICATIONS:

- Avoir travaillé avec des jeunes de 14 à 25 ans et / ou avoir fait des études en sciences humaines;
- Avoir une bonne connaissance du milieu franco-albertain;
- Etre disponible à voyager;
- Etre bilingue (français-anglais).

SALAIRE:

A négocier selon les qualifications.

FAIRE PARVENIR vos curriculum vitae avant le 31 août à:

AGATHE GAULIN, coordonnatrice,
Francophonie Jeunesse de l'Alberta,
8406-91 rue,
Edmonton, Alta. T6C 4G9
Tél.: 465-7151

Numéros gagnants

Tirage du 30 juin

6 prix de $1 million à gagner

5786794..$1 MILLION	4425901..$1 MILLION	4927614..$1 MILLION
-786794..$10,000.	-425901..$10,000.	-927614..$10,000.
--86794..$1,000.	--25901..$1,000.	--27614..$1,000.
---6794..$200.	---5901..$200.	---7614..$200.
----794..$100.	----901..$100.	----614..$100.
1611522..$1 MILLION	6332223..$1 MILLION	5581736..$1 MILLION
-611522..$10,000.	-332223..$10,000.	-581736..$10,000.
--11522..$1,000.	--32223..$1,000.	--81736..$1,000.
---1522..$200.	---2223..$200.	---1736..$200.
----522..$100.	----223..$100.	----736..$100.

Tirage du 5 août

6 prix de $1 million à gagner

4446013..$1 MILLION	4065579..$1 MILLION	3342678..$1 MILLION
-446013..$10,000.	-065579..$10,000.	-342678..$10,000.
--46013..$1,000.	--65579..$1,000.	--42678..$1,000.
---6013..$200.	---5579..$200.	---2678..$200.
----013..$100.	----579..$100.	----678..$100.
6864451..$1 MILLION	5820655..$1 MILLION	1604034..$1 MILLION
-864451..$10,000.	-820655..$10,000.	-604034..$10,000.
--64451..$1,000.	--20655..$1,000.	--04034..$1,000.
---4451..$200.	---0655..$200.	---4034..$200.
----451..$100.	----655..$100.	----034..$100.

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT DE $100: à compter du 8 août, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $100 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT:

1. **Remplissez le talon à l'endos du billet.**
2. **Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., case postale 1 000 000, Ottawa, Canada K1G 3Z3, ou présentez le talon au bureau de Loto Canada le plus près de chez vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.**
3. **Vous recevrez un chèque au montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.**

Loto Canada

La loterie nationale

Le Comité d'Accueil de Notre-Dame-de-Lourdes

a été établi dans le but d'aider et d'accueillir dans notre paroisse des familles de réfugiés **Indochinois (Boat People).**

Nous avons un besoin pressant de fonds pour le parrainage de ces réfugiés. Soyez généreux et aidez-nous.

Un reçu officiel pour fin d'impôt sera envoyé pour chaque contribution.

Faites parvenir vos dons à l'adresse suivante:
Comité d'Accueil de Notre-Dame-de-Lourdes
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba R0G 1M0